

OriGIn

Organisation pour un réseau international d'indications géographiques

Anne Richard

CNIEL (France)

Résumé. OriGIn, organisation pour un réseau international d'indications géographiques, a été créée en 2003. Lancée à Genève comme organisation non gouvernementale, OriGIn représente aujourd'hui environ 80 organismes de producteurs de plus de 30 Etats (les pays développés ainsi que ceux en développement sont représentés au sein de l'organisation). Promouvoir les indications géographiques comme outil de développement durable ainsi que comme instrument de protection des connaissances profondément enracinées dans un territoire spécifique, se battre pour la mise en œuvre d'une protection juridique plus efficace des IG au niveau national, régional et international, par le biais de campagnes de sensibilisation visant les décideurs, les médias et le public dans son ensemble sont les objectifs d'OriGIn.

Mots-clés. Réseau international - Indication géographique.

OriGIn: Organisation for an International Geographical Indications Network

Abstract. OriGIn, an organisation for an international geographical indications network, was founded in 2003 in Geneva as a non-governmental organisation. Today, OriGIn represents some 80 producers' organisations in more than 30 countries (both developed and developing countries are represented in the organisation). The objectives of OriGIn are the promotion of geographical indications as a tool for sustainable development and an instrument for the protection of knowledge that is deeply rooted in a specific territory, work on the implementation of more effective legal protection of GIs at the national, regional and international levels through campaigns to promote awareness aimed at decision makers, the media and the public.

Keywords. International network - Geographical indication.

I – Pourquoi OriGIn ?

En 2003, faces aux risques croissants d'abus et usurpations caractérisant les indications géographiques (IG), les producteurs de nombreux pays du monde ont coordonné leurs efforts pour demander l'établissement d'un système international efficace de protection des IG ainsi que promouvoir les IG en tant qu'outil de développement durable pour les producteurs locaux et les communautés. OriGIn - l'organisation pour un réseau international d'indications géographiques - a été ainsi créée.

Lancée à Genève comme organisation non gouvernementale, OriGIn représente aujourd'hui environ 80 organismes de producteurs de plus de 30 Etats (les pays développés ainsi que ceux en développement sont représentés au sein de l'organisation).

Depuis son établissement, OriGIn a poursuivi ses objectifs avec énergie et passion. OriGIn est aujourd'hui un acteur incontournable sur la scène internationale en matière d'IG. L'organisation

Options méditerranéennes, A n°89, 2009 - Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens

représente également un excellent véhicule de communication pour les producteurs du monde entier.

II – Les objectifs d'OriGIn

- ❑ **Promouvoir** les indications géographiques comme outil de développement durable ainsi que comme instrument de protection des connaissances profondément enracinées dans un territoire spécifique.
- ❑ **Se battre** pour la mise en œuvre d'une protection juridique plus efficace des IG au niveau national, régional et international, par le biais de campagnes de sensibilisation visant les décideurs, les médias et le public dans son ensemble.

III – La structure d'OriGIn : une stratégie décentralisée

Le Secrétariat d'OriGIn se trouve à Genève.

La présidence d'OriGIn est actuellement tenue par M. Luis Fernando Samper, directeur du département de la propriété intellectuelle auprès de la Fédération colombienne des producteurs de café.

En 2003, suite à un accord signé avec l'Institut national chinois de standardisation (CNIS) lequel, sous la supervision de l'Administration générale de gestion de la qualité, inspection et quarantaine de la République Populaire de Chine (AQSIQ), administre le système national des IG - un bureau d'OriGIn a été mis en place en Chine.

En 2006, afin de poursuivre plus efficacement ses objectifs, OriGIn a développé une stratégie décentralisée et désigné parmi ses membres 8 vice-présidents dans chaque région (Afrique du Nord et Moyen-Orient, Afrique Subsaharienne, Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes, Amérique du Sud, Asie, Europe de l'est et Europe de l'ouest). Un bureau de liaison est actif à Bruxelles.

IV – Nos Membres : une « famille d'IG » réellement internationale

OriGIn représente plus de 2 millions de producteurs de biens alimentaires, non-alimentaires ainsi que de vins et spiritueux, provenant de plus de 30 pays en Afrique, Amériques, Asie et Europe.

Quelques exemples de produits de notre réseau : Beurre de Karité (Burkina Faso), Café de Colombia, (Colombie), Slavonski Domaci Kulin (Croatie), Habanos (Cuba), Roquefort (France), Champagne (France), Café de Antigua (Guatemala), Basmati Rice (Inde), Prosciutto di Parma (Italie), Parmigiano Reggiano (Italie), Tea of Kenya (Kenya), Tequila (Mexique), Huile d'Argan (Maroc), Queso Manchego (Espagne), Turrón de Jijona y Alicante (Espagne), Pisco (Pérou), Horlogère Suisse (Suisse), Idaho Potato (Etats-Unis), etc.

A côté des associations de producteurs, les personnes et les organismes intéressés à poursuivre nos objectifs et nos activités peuvent joindre « la famille internationale des IG » comme membres associés.

Nos membres se réunissent périodiquement lors de l'Assemblée générale d'OriGIn, afin de discuter des derniers développements dans le domaine des IG et de la stratégie et actions concrètes à entreprendre dans le cadre de l'organisation.

V – OriGIn en action

Au cours des années, OriGIn a établi un véritable réseau international de producteurs et spécialistes d'IG et acquis une connaissance et expertise significatives dans plusieurs domaines touchant aux IG (protection juridique, impact socio-économique, marketing, certification, qualité, etc.).

Pour atteindre ses objectifs, OriGIn :

- ❑ encourage la coopération et l'échange d'expériences parmi les producteurs d'IG (**partenariats**) ;
- ❑ coordonne des projets **d'assistance technique** destinés à renforcer les capacités des producteurs d'IG dans les pays en voie de développement (mise en place et gestion de l'IG, gouvernance de la filière, cadre juridique, marketing, questions liées à la qualité, etc.) ;
- ❑ favorise et coordonne des **campagnes de sensibilisation** auprès des décideurs et des organismes internationaux qui s'occupent d'IG, visant la mise en place de systèmes juridiques de protection des IG équitables et efficaces ;
- ❑ contribue à faire connaître les **usurpations d'IG et les actions judiciaires contre ces abus** ;
- ❑ diffuse régulièrement auprès de ses membres des **informations pertinentes en matière d'IG** (par le biais de newsletters, rapports, etc.) ;
- ❑ participe aux **projets et études de recherche** visant la divulgation de l'impact positif des IG sur le développement local ;
- ❑ régulièrement organise et/ou participe à des **conférences internationales** où les avantages découlant des IG en termes d'emplois, avantages en termes de prix, accès aux marchés, retombées sur l'environnement et le tourisme, conservation des savoirs traditionnels, etc., sont mis en évidence ;
- ❑ encourage ses membres à promouvoir leurs produits lors de **foires internationales**.

VI – OriGIn et l'Agenda de Doha pour le Développement

OriGIn estime que la réglementation concernant les IG actuellement en vigueur dans le cadre de l'OMC n'est pas équilibrée et n'offre pas aux producteurs des instruments juridiques efficaces pour prévenir et mettre fin aux abus. Les usurpations d'IG sont augmentées sensiblement pendant les dernières années, et dans ce contexte, des millions d'emplois, ainsi que la réputation de nombreux produits traditionnels dans les pays développés et en développement, sont à risque.

Dans le cadre des discussions de Doha, OriGIn est en faveur de **l'extension à tous les produits de la protection accordée aux vins et spiritueux par l'article 23 de l'ADPIC**. Quant à la mise en place d'un registre pour le IG, OriGIn pense que **ce registre devrait être ouvert à tous les produits, produire des effets juridiques contraignants ainsi que résulter**

réellement multilatéral, notamment obligatoire pour tous les pays membres de l'OMC. Nous considérons que ces requêtes sont parfaitement en ligne avec les objectifs fixés par **l'Agenda de Doha pour le Développement**.

OriGIn estime que le progrès dans les négociations actuellement en cours à l'OMC sur les IG déterminera des avantages concrets pour les producteurs locaux, les communautés et les consommateurs, dans les pays développés ainsi que dans ceux en voie de développement. Par là, on contribuerait à limiter les risques liés à la mondialisation des marchés et le manque de mise en valeur de la diversité, qualité, savoir-faire et tradition des produits uniques liés au terroir.

VII – Pourquoi devenir membre d'OriGIn ?

- ☐ Tirer bénéfice de l'expertise d'un réseau véritablement international de producteurs et spécialistes des IG ;
- ☐ Etablir des partenariats avec des producteurs d'IG du monde entier ;
- ☐ Etre constamment mis à jour sur les questions fondamentales touchant aux IG ;
- ☐ Soutenir nos efforts visant l'obtention d'une protection juridique efficace des IG au niveau national, régional et international.

VIII – Comment joindre notre réseau ?

Veuillez remplir le formulaire d'adhésion (disponible sur notre site web) et payer les frais annuels, selon le Règlement interne d'OriGIn.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

M. Massimo Vittori, Secrétaire général, OriGIn

48, Chemin du Grand-Montfleury, 1290, Versoix - Genève, Suisse

Tel : +41 22 755 07 32 ; E-mail : secretariat@OriGIn-gi.com ; Web : www.OriGIn-gi.com